



Conditions Générales – Offre Taux d'Intérêt – Février 2026

1. Les présentes conditions générales (« Conditions Générales ») s'appliquent à la nouvelle offre promotionnelle relative aux intérêts sur les actifs investis (« Promotion »). En participant à la Promotion, vous acceptez d'être lié par les présentes Conditions Générales ainsi que par les Conditions Générales à votre compte IG. En cas de contradiction entre une disposition des présentes Conditions Générales et une disposition des Conditions Générales Relatives à La Négociation De Valeurs Mobilières, ce dernier prévaudra.
2. La Promotion est organisée par IG Europe GmbH, autorisée et réglementée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin) et la Deutsche Bundesbank, dont le siège social est situé à Westhafenplatz 1, 60327 Francfort-sur-le-Main, Allemagne, par l'intermédiaire de sa succursale en France (« IG »). Le droit d'interprétation final appartient à IG.
3. Dans les présentes Conditions Générales :
 - « **Actifs Investis Journaliers** » : désigne la valeur des actifs investis, à l'exclusion du solde en espèces, détenus sur un Compte d'Investissement IG à chaque jour calendaire où les Critères relatifs aux Intérêts sont remplis, cette valeur étant plafonnée à 10 000 EUR. La valeur des Actifs Investis Journaliers est déterminée par IG, à sa seule discrétion, vers 23h00 (CET) chaque jour calendaire.
 - « **Critères relatifs aux Intérêts** » : signifie être un client personne physique majeure, résidant en France, et client individuel direct d'IG.
 - « **Période d'Intérêt** » : désigne la période du 1er février 2026 au 15 mai 2026 inclus.
 - « **Compte d'Investissement IG** » : désigne un compte permettant la fourniture de services de courtage par IG en vertu des Conditions Générales Relatives à La Négociation De Valeurs Mobilières.
 - « **Période de Promotion** » : désigne la période débutant à 9h00 (CET) le 1er février 2026 et se terminant à 23h00 (CET) le 15 mai 2026. IG se réserve le droit de prolonger ou de raccourcir cette période à sa seule discrétion.
 - « **Taux de Référence** » : désigne 5 % annuel TEG, susceptible de modification, dont vous serez informé(e) en temps utile.
4. La présente Promotion offre aux clients éligibles l'application au prorata quotidien du taux de Référence annuel sur leurs Actifs Investis, sous réserve du respect des présentes Conditions Générales.

5. Sous réserve du respect des Critères relatifs aux Intérêts, vous percevrez des intérêts pour chaque jour calendaire de la Période d'Intérêt au cours duquel vous détenez des Actifs Investis Journaliers.

6. Les intérêts sont calculés selon la formule suivante :

Intérêt journalier = Actifs Investis Journaliers × (5 % annuel TEG ÷ 365).

Exemple de calcul :

Compte d'Investissement avec des Actifs Investis Journaliers d'une valeur de 10 000 EUR pendant 15 jours calendaires :

$(10\,000 \text{ EUR} \times 5 \% \text{ annuel TEG}) \div 365 \times 15 \text{ jours} = \mathbf{20,55 \text{ EUR.}}$

7. Les intérêts seront versés mensuellement, à la fin de chaque mois suivant. Par exemple, des intérêts acquis en février seront crédités sur le Compte d'Investissement au plus tard le dernier jour calendaire de mars.

8. Tous les Comptes sont soumis aux critères habituels d'ouverture de compte d'IG, et les Comptes sont soumis à certaines restrictions juridictionnelles. Par conséquent, une personne peut se voir refuser l'ouverture d'un compte.

9. Si une restriction s'applique à votre compte, celui-ci pourra ne pas être éligible à la Promotion tant que ladite restriction n'aura pas été levée. Toute restriction applicable sera détaillée dans l'email adressé lors de l'activation du compte.

10. Vous ne pouvez pas bénéficier simultanément de plusieurs promotions proposées par IG ou le Groupe IG. En cas de participation à plusieurs promotions, seule la première à laquelle vous avez participé sera applicable.

11. Si le Compte est lié à un apporteur d'affaires ou fait l'objet d'un accord spécifique avec IG ou une filiale du groupe IG, la Promotion ne sera pas prise en compte.

12. La Promotion n'est pas valable pour les employés d'IG ou de toute société du Groupe IG, ni pour les employés de toute autre société engagée dans la concurrence directe d'IG ou de toute société du Groupe IG.

13. La Promotion et toute obligation d'IG en vertu de celle-ci seront révoquées ou retirées aux participants qui en abusent dans son esprit ou son intention. Nous nous réservons le droit d'annuler ou de retirer la Promotion à tout moment en cas de soupçon d'abus de la Promotion. En outre, en cas de violation de l'une de ces Conditions Générales, si nous estimons que l'une des conditions des Conditions Générales Relatives à La Négociation De Valeurs Mobilières avec nous a été violée de quelque manière que ce soit, si vous ne disposez plus d'un compte auprès d'IG ou s'il existe une raison quelconque de soupçonner qu'un participant a agi frauduleusement ou a obtenu un avantage indu ou non intentionnel en vertu de cette Promotion, nous nous réservons le droit de suspendre, de retenir ou d'annuler le paiement des Intérêts Promotionnels ou d'empêcher toute tentative de retrait des Intérêts Promotionnels de votre compte.

14. Dans la mesure où des Intérêts Promotionnels vous ont été versés et que nous soupçonnons qu'une quelconque clause de ces Conditions Générales a été violée ou que vous avez agi frauduleusement ou obtenu un avantage indu ou non intentionnel en vertu de cette Promotion, vous acceptez que nous serons en droit de déduire un montant équivalent aux Intérêts Promotionnels de tout compte de trading IG que vous détenez auprès de nous.

15. IG est le seul arbitre de cette Promotion, de ces Conditions et de tout litige découlant de la Promotion ou en rapport avec celle-ci. Les exceptions à ces Conditions sont laissées à la discrétion raisonnable de la direction d'IG, et leur décision est définitive. IG se réserve le droit de modifier, d'amender ou de mettre fin à la Promotion ou à tout aspect de celle-ci à tout moment et sans préavis.

16. IG n'est pas responsable des pertes subies par les titulaires de Compte en raison de leur activité d'investissement ou en lien avec cette Promotion. Investir comporte des risques. Les produits d'investissement proposés peuvent entraîner la perte partielle ou totale de votre capital initial. Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Veuillez-vous assurer de bien comprendre les risques et veillez à gérer votre exposition.

17. IG ne peut être tenu responsable de l'incapacité d'un participant à remplir les critères d'éligibilité de la Promotion ou à négocier en raison d'un dysfonctionnement technique d'Internet, de la plateforme d'investissement d'IG ou de votre propre système informatique. Les participants acceptent tous les risques associés aux investissements sur Internet, aux applications mobiles et aux logiciels téléchargeables.

18. Tout litige ou situation non couverts par les présentes Conditions Générales sera résolu par la direction d'IG de la manière qu'elle estimera la plus équitable pour toutes les parties concernées, et cette décision sera définitive et liera toutes les parties.

19. Si, à tout moment, tout ou partie des dispositions des présentes Conditions sont ou deviennent illégales, invalides ou inapplicables à quelque titre que ce soit en vertu de la législation d'une juridiction, la ou les dispositions concernées n'affecteront pas la légalité, la validité ou l'applicabilité dans cette juridiction du reste de cette disposition ou des autres dispositions des présentes conditions, ni la légalité, la validité ou l'applicabilité en vertu de la législation de toute autre juridiction de cette disposition ou de l'ensemble des autres dispositions des présentes conditions.

20. Tout impôt dû au titre des Intérêts Promotionnels est à la charge du client. Si la loi impose à IG de procéder à une retenue à la source, seuls les intérêts nets d'impôt seront crédités sur le compte.

21. Les présentes Conditions Générales sont régies et interprétées conformément aux lois de la République fédérale d'Allemagne et relèvent de la compétence des tribunaux de Francfort-sur-le-Main, Allemagne.